

**De la construction du sens à la productosémie traductologique**  
**On the Construction of Meaning to Translatological Productosemia**

**Djelloul SAID- BELARBI**

*Laboratoire Didactique de la Traduction et Multilinguisme*  
*Université Abu Bakr Belkaid, Tlemcen, Algérie*  
*intelgys@yahoo.com*

Date de réception: 24/06/2022 Date d'acceptation: 10/11/2022 Date de publication: 31/12/2022

**Résumé :**

L'espace traductologie est aujourd'hui un domaine exploité par des spécialistes de langue et de rédaction. Ils s'accordent pour reconnaître une liaison étroite entre le fait de traduire et la rédaction technique sans oublier pour autant la charge sémantique des mots : c'est en même temps, le motif d'existence de ladite traduction et l'origine des écueils qu'elle comporte.

Par conséquent, l'acte de construire le sens d'un mot ou encore de le produire à défaut en langue cible n'est pas aussi patent, cependant cet exercice est-il possible ? A contrario, que faudrait-il faire pour s'escrimer les écueils linguistiques en général et les difficultés d'ordre culturel en particulier ?

Des éléments de réponses à ces deux questions pourront se trouver dans une proposition sous une forme d'un processus stratégique faisant appel à quatre paradigmes dont le trauteur doit tenir en ligne de compte pour l'opération de production de sens d'un mot.

**Mots clés :** Rédaction technique ; Traductologie ; Production ; Construction ; Sens.

---

**Abstract:**

The translatological space is today an area exploited by language and writing specialists. They agree to recognize a close connection between the fact of translating and technical writing without forgetting the semantic load of the words: it is at the same time, the reason for the existence of the said translation and the origin of the pitfalls that it involves.

Consequently, the act of constructing the meaning of a word or, failing that, of producing it in the target language is not as obvious, however is this exercise

possible? Conversely, what should be done to overcome linguistic pitfalls in general and cultural difficulties in particular?

Elements of answers to these two questions can be found in a proposal in the form of a strategic process calling on four paradigms which the translator must take into account for the operation of producing the meaning of a word.

**Keywords:** Technical writing; Traductology; Productions; Constructions; Meaning.

\*\*\*\*\*

## 1. Introduction

Toute forme d'investigation dans le domaine du savoir est toujours focalisée sur un point de recherche mettant en relief le fond du problème à résoudre pour cibler le but à atteindre.

Ainsi le présent travail a comme point de mire la dynamique motivationnelle qui forme une symbiose avec la construction du sens vers le processus de la productosémie traductologique en cas de défaillance terminologique dans la langue cible. Par voie de conséquence, nous allons être à la recherche d'une vérité linguistique auparavant inconnue pour enrichir une langue donnée.

Ceci va permettre la mise en place d'une réflexion sur le lien entre l'individu, la langue et sa culture car le langage se forme, se construit et se produit dans le sillage de l'inconnu de l'autre culture. D'où l'émanation d'une réflexion de départ portant sur la construction du sens pour la suite d'une réception productosémique traductologique.

Comme problématique à cette recherche scientifique, nous proposons ce qui suit :

L'exercice de construire voire de produire le sens d'un terme à défaut de ce dernier ?

Que faudrait-il faire pour s'exprimer les écueils linguistiques en général et les difficultés d'ordre culturel en particulier dans le même itinéraire ?

## 2. Réflexions comme prologue sur la portée Traductologique

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le parcours de la recherche de par l'espace traductologique est quasiment indissociable de celui de la linguistique. Avec le dynamisme linguistique du monde contemporain, les choses paraissent plus patentes : la linguistique s'intéresse aux langues et au langage, en revanche, la traductologie s'occupe essentiellement des traducteurs voire trauteurs et des types de traductions.

Ainsi, le cordon ombilical tend à disparaître pour être remplacé par deux disciplines jumelles en raison de la perspective de la charge sémantique en termes de fonction, de construction, de production et de contexte particulier. Pour saisir le sens du message, le contexte du texte se voit revêtir un code linguistique qui renvoie à un certain nombre d'éléments tels que les actants, l'action, l'espace et le temps.

En l'espèce, le sens porte beaucoup plus sur la langue en tant qu'ordre verbal, en revanche, le sens en traductologie relève du langage donc du non verbal. Dans cette optique, il semble que la place de la traductologie commence à esquisser un champ d'investigation à caractère traductionnel qui se rattache à un processus philosophique dont l'objectif sera par excellence une étude portant sur une linguistique pragmatique non seulement liée étroitement au domaine de la traductibilité, mais surtout sur l'intraduisibilité. Car à partir du dernier domaine, à savoir l'intraduisibilité, que nous voyons éventuellement la reprise d'une recherche typiquement traductionnelle, là où la linguistique s'est vue juguler ses efforts réflexifs en la matière. Dans ce sens, François Rastier « déclare que la traductologie est un art au sens d'une pratique réflexive, et ne peut donc se réduire à des stipulations énumérables qui permettraient d'en faire une simple Technique. Cette pratique a toujours accompagné la réflexion sur les langues » (Rastier, 2003, P.27).

Ce cheminement conceptuel, nous fournira, par voie de conséquence, un prétexte éventuellement épistémologique pour discuter les conceptions de la construction ainsi que celle de la productosémie dans le cadre traductologique actuel et proposer une alternative procédurale quant à la

recherche terminologique en cas de défaillance d'équivalence linguistique liée à l'intraduisibilité.

La difficulté la plus importante est liée à l'état de la terminologie dans la langue-cible. Afin de donner à la traduction une certaine valeur, il faut décoloniser la langue et en retrouver les mots propres. Mais, parfois, il n'y en a pas.

La conséquence, pour le discours intraduisible, c'est un vrai (nouveau) paradoxe. D'une part, il faut utiliser des néologismes afin de construire une terminologie – et ces néologismes sont en grande partie des mots français entrés depuis longtemps dans la langue arabe par exemple.

### **3. Intraduisibilité et nouvelle directionnalité traductologique**

La traductologie comme discipline doit se chercher dans l'espace de l'intraduisibilité. Car cette dernière, source de recherche approfondie, donne éventuellement une naissance du cadre conceptuel de référence quant à la discipline de la dite traductologie et par voie de conséquence va permettre de sillonner l'itinéraire d'une tentative réflexive correspondant à un procédé de recherche d'obédience épistémique scientifique permettant de repérer certains parangons théoriques de référence en particulier la productosémie et la rédaction technique comme moyen heuristique de sémantisation de par l'usage du terme produit conformément au vouloir dire du trauteur.

Cela semble indiquer une mutation réflexive créatrice en pleine harmonie avec la traductologie pour lui endosser le summum de la nouvelle orientation épistémique au sens traductologique disciplinaire. Ainsi, ce nouveau visage de recherche en la matière se voit implanter un graphisme dont le minimum suffit à représenter le concept de discipline en tant que paradigme donnant naissance à une ouverture de grande envergure quant à la productosémie, cadre irréversible pour l'intraduisibilité ; source des limites de l'ambition hégémonique de la linguistique. Et de là, se voit esquisser le nouveau statut du traducteur en qualité de trauteur s'engageant à trouver, face aux différentes défaillances terminologiques en langue cible, des fonctions cardinales permettant à réaliser un artefact linguistique au

profit d'une opération traductionnelle dénuée de termes idoines pour le transfert d'un message donné.

#### **4. Rechercher dans l'intraduisibilité**

Tout d'abord, il faut avoir conscience du rythme souvent frénétique avec lequel les domaines spécialisés évoluent, et qui explicite en grande partie le pragmatisme dont les traductologues font preuve lorsqu'il s'agit de communiquer ou de rédiger en plein contexte d'une langue cible. En effet, si un réel effort est consenti lors d'une opération traductionnelle touchant essentiellement un domaine spécialisé, nous voyons le traducteur beaucoup plus incliner vers les néologismes voire les néonymies, en revanche, le trauteur donne la priorité à la création linguistique car il se voit dans l'embarras de trouver un équivalent idoine.

A cet égard, nous pouvons éventuellement déclaré que déjà l'optique de l'intraduisibilité va être considérée comme une dynamique motivationnelle qui va favoriser chez le trauteur une démarche volontariste dans son canevas de recherche non seulement pour résoudre les écueils de traduction au sens professionnel, mais surtout agissant comme un producteur d'artefact linguistique qui met en saillie le rôle de la construction du sens voire la productosémie en tant que nouvelle dimension dans la recherche « du construit ou encore du produit » de langue.

#### **5. A la recherche de la convergence pour légitimer l'autonomie de la traductologie**

La traduction n'est jamais ancillaire, secondaire, mais première. Travailler la traduction, rencontrer deux fronts : une langue de l'auteur et une langue du lecteur. La question de la traduction n'est pas seulement la question des traducteurs, elle est la question essentielle de la rencontre de l'autre, c'est pour cela, elle est philosophique. La pensée est dépendante de l'idiome » (Jullien, F. 2018).

Si nous passons au crible cette citation du philosophe François Jullien, force est de constater que la nature pragmatique de l'activité traduisante doit changer de cap pour se draper d'une nouvelle architecture et

---

se pencher vers une réflexion ontologique à caractère traductologique sur le sens, sa construction voire sa production.

Etant une discipline protéiforme, la traductologie doit attribuer en partage l'aspect linguistique mais aussi être au plus près de la pensée, donc du sens, car elle est un domaine fécond qui nécessite une pratique exigeante et exploratoire, qui peut être force d'inspiration pour une productosémie terminologique. Elle devient par excellence un lien de parenté entre les êtres, sociétés, etc. Son orientation serait vers la réalité de la pensée. Ainsi nous constatons que le mot sens amalgame l'orientation de la réalité de la pensée à travers laquelle le trauteur se voit en qualité d'un travailleur de sens pour l'avoir comme production langagière dans un mot graphique, morphologique donc un artefact linguistique.

En l'espèce, le trauteur laisse redémarrer le wagon du train textuel original là où il est arrêté pour stationner au texte cible. Ainsi le trauteur se révèle comme l'instrument qui donne un nouveau souffle pour embrasser une nouvelle situation, un nouveau monde du texte cible. Grâce à la traduction se tient le fil conducteur du savoir de la communication dans son domaine de créativité à dose homéopathique en forme de continuité. La traductologie doit être une ressource qui permet d'accéder à un commun intelligible et par voie de conséquence la placer dans son vrai statut, à savoir discipline de création. De nos jours, elle doit avoir comme finalité la réconciliation des langues et mettre au centre du processus traductionnel le sens et sa production comme une activité créatrice car nous pensons à partir d'une langue. La traductologie doit être opérante et productive afin d'explorer tout écart entre les langues et les exploiter pour non seulement détecter le vouloir dire mais surtout pour les enrichir. Il faut donc plaider pour l'apprentissage d'une discipline dite traductologique au-delà du sens linguistique et s'interroger sur sa place heuristique à travers le mot construit et produit.

Cet enjeu doit se tenir donc dans une perspective conformément à une manière de voir les choses ; à un modèle cohérent de pensée afin de saisir les défis et de mesurer la portée du sens et sa mise en pratique en tant

qu'élément majeur et maillon fort dans le domaine de recherche traductologique en particulier.

Le sens devient donc une activité à caractère philosophique afin de se permettre de produire un mot en tant qu'objet de pensée. La phrase de la philosophe Barbara Cassin, tirée d'un entretien avec Fabienne Durand-Bogaert, peut servir encore ici de repère : « la traduction est une création littéraire, une création de langue, une création de langue dans une langue » (Cassin 2020 : entretien 08 novembre).

Il ne manque pas donc de raisons, pour des linguistes et notamment des traductologues, de s'intéresser au sens d'un écrit, qu'il s'agisse d'appréhender ses caractéristiques linguistiques ou ses spécificités discursives dans une perspective d'interprétation sémantique.

Ainsi avec le monde contemporain et les travaux d'érudition produits par des chercheurs d'une variété d'horizons méthodologiques, culturels et linguistiques, la traductologie a pris un nouveau souffle en la matière. Une application à caractère philosophique sur l'espace d'une opération de traduction d'aujourd'hui livre indubitablement une contribution à la traductologie pour sa pleine légitimité en tant que domaine de pensée.

Une démarche de cette nature va nous amener à juste raison à compulser un fait de distinction d'un binôme linguistique afin d'essayer de parvenir à dégager des points d'articulation entre considérations linguistiques et réflexions sur le sens comme axiome sine qua non pour le besoin d'une opération de traduction pourvue de qualité.

## **6. Rédaction technique et actants traductologiques**

De prime abord, qu'est-ce que la rédaction ? Le grand Larousse encyclopédique définit la rédaction comme « action de rédiger un texte. Exercice scolaire qui a pour objet d'apprendre aux élèves à rédiger ». (Dictionnaire 2020).

Le grand Robert, en bon dictionnaire de langue, donne : « rédaction : N.F.1) action ou manière de rédiger un texte. Exercice scolaire consistant à développer un sujet ».

Il est tout à fait patent, dans ce travail, la rédaction répond à la première définition des deux dictionnaires, c'est-à-dire à l'action et non à leur exercice. Ainsi, ces deux définitions amènent à dire que la rédaction est le fait de mettre en phrases un texte à l'intérieur duquel il se construit des phrases lisibles, compréhensives afin de communiquer efficacement leur message. Cependant, à la lumière des faits constatés, il peut en effet sembler étrange que la rédaction est une simple action de rédiger. Comme si la rédaction consistait à se faire de la même manière vis-à-vis de tous les types de textes. Or, si en phase de pratique, selon Christine Durieux, « la traduction n'est pas une action canalisée dans un passage obligatoire mais au contraire une création permanente » (Durieux, 1988, P.70). La rédaction, dans le présent contexte, va prendre connaissance des conseils rédactionnels. Dans le domaine de la publicité, selon Caroline Larminaux, « il ya une montée croissante de la rédaction parallèle multilingue par rapport à l'activité traductrice ». (Larminaux 2011, AFF n° 19). Cela apparaît un signe d'après lequel il faudrait prévoir l'avenir de l'apprenant traducteur quant à sa formation durant son parcours d'études. Toujours pour Caroline Larminaux, « dans le domaine de la publicité, le traducteur de demain sera donc souvent amené à réaliser des tâches qui s'apparentent à la rédaction dans sa propre langue qu'à de la traduction à proprement parler ». (Larminaux, op.cit.).

Cette nouvelle perspective paraît justifiable puisque le rédacteur n'écrit pas pour lui-même. Il écrit pour d'autres. Son message aura par voie de conséquence une visée pratique. Il doit informer d'autres personnes différentes sur la façon d'accomplir telle ou telle tâche. Il lui convient donc d'adopter, à chaque fois où il s'engage à rédiger un texte, une procédure à laquelle s'impliquera une succession continue de prise de décisions telle une opération de traduction pour mener à bien une correspondance à la réalité professionnelle de la dite rédaction dans le domaine de la traduction de tous types de textes confondus. Dans l'expression « rédaction technique », ce n'est évidemment pas la rédaction qui est elle-même technique. Il s'agit en réalité de la rédaction de textes de nature technique, juridique, économique, publicitaire ou scientifique. Là encore, il pourrait y avoir une

polémique sur les balises et les limites d'acabit technique ou scientifique d'un texte. Il n'est pas tout à fait faux de dire qu'est scientifique ou économique tout texte qui n'est pas de la poésie néanmoins l'acception laissée aux textes dits techniques devient alors vraiment de grande envergure.

Du coup, certains, se méfiant d'une polémique sans fin, ont imaginé mettre une limite à cela pour les taxer de pragmatique où leurs discours seront caractérisés par une terminologie et une phraséologie spécifique. Rejoignant en cela Jean Delisle qui a déclaré que « le rédacteur de textes pragmatiques adapte plus ou moins ce qu'il a à dire en fonction de la nature du message et de ses destinataires. Le texte pragmatique est didactique ». (Delisle, 1980, P.34).

En parlant de pragmatique, cela suppose donc un discours. Or il ya plusieurs discours: religieux, politique, scientifique, etc. donc le terme discours est souvent associé à une rédaction typique c'est-à-dire à une forme de langage dirigée dans un but précis. Autrement dit, le terme pragmatique devra être ici compris seulement comme un type d'énoncé mais également et surtout comme rédaction particulière : ce n'est pas la même rédaction qui est mise en œuvre dans une lettre par exemple, un article de journal, un spot publicitaire ou une revue scientifique. Ceci rejoint donc la traditionnelle distinction entre les types de textes qui seront abordés ultérieurement au fil du parcours de la recherche.

Aussi la lecture d'un texte pragmatique met la lecture devant un ensemble discursif particulier, où se trouve des éléments linguistiques particuliers et spécifiques. Une rédaction pragmatique se voit donc être singularisée par une terminologie et une phraséologie lesquelles la constituent comme langue spécialisée. Dans la même optique, Claude Bocquet vient confirmer cette pensée en remarquant que « la terminologie et la phraséologie sont les seuls éléments communs aux textes pragmatiques. En effet qu'il s'agisse de textes juridiques, scientifiques ou de textes publicitaires, ils s'énoncent tous dans une terminologie et une phraséologie spécifique au texte exprimé ». (Bocquet, 2008, P.122).

En effet, les documents réputés techniques sont les manuels de référence, brochures d'entretien, mode d'emploi, descriptif de matériel, etc. Ils présentent tous une certaine forme qui facilite peu ou prou la compréhension. Selon Christine Durieux, « les articles destinés à être publiés dans les revues techniques exigent une certaine qualité rédactionnelle » (Durieux, op.cit).

Dans cette étude, la rédaction se voit faire une place de grande envergure vis-à-vis du type de texte traitant de sujets techniques, scientifiques, économiques, etc.

Ainsi, le grand Robert définit le terme « technique » comme : « technique, adj. (par opposition à commun, à général, à courant). Qui appartient à un domaine particulier, spécialisé, de l'activité ou de connaissance ». (Le grand Robert, op.cit)

Cette acception, qui relève de la particularité du domaine qui laisse donc qualifier les textes dits techniques. Il s'agit donc de textes qui présentent une spécialité linguistique : une rédaction de connaissances techniques. En cas de traduction de ces textes, il ne suffit pas donc de se ramener exclusivement à la recherche de correspondances préétablies. Car, si tel est le cas, la consultation de dictionnaires serait le refuge probant pour solutionner les écueils de la traduction. Or l'expérience prouve à quel point cette démarche est trop naïve. La raison pour laquelle la rédaction de ces textes à savoir économique, publicitaire, juridique, mode d'emploi, etc. justifie une maîtrise propre, particulière non seulement en raison de leur contenu de connaissances spécialisées, mais surtout du fait du langage, c'est-à-dire terminologie et la phraséologie utilisées est quasiment différent du langage courant. Il suffit de consulter un simple document commercial ou plus meilleur encore, un contrat d'assurance, pour se convaincre qu'il est drapé d'une tournure rédactionnelle particulière laissant le traducteur face à sa tâche traductionnelle en situation difficile.

Or, cet écueil lié étroitement à cette rédaction technique n'est pas limité ou concentré juste avec les deux illustrations citées ci-dessus, mais il

apparaît dans tous les domaines de la science, de la technique, de l'économie, de la publicité, etc.

En effet, les spécialistes en la matière usent volontiers de ce qu'il est convenu d'appeler une langue spécialisée taxée par un sceau linguistique caractérisé à son tour par une terminologie et une phraséologie qui relèvent d'un parangon d'écriture assez particulier à savoir la rédaction technique. D'où la nécessité pour la traducteur de ce type de textes de ne pas limiter son effort à consulter les dictionnaires, mais d'effectuer des activités de rédaction à ce qu'elles lui facilitent de manière davantage l'usage linguistique sans pour autant négliger d'effectuer au même diapason, une recherche documentaire lui permettant non seulement d'avoir des informations sur le sujet traité, mais surtout de relever les emplois et les usages de cette langue thématique.

Jean-Luc Descamps définit une langue spécialisée comme « un langage pratique par une collectivité pour répondre à ses besoins spécifiques d'intercommunication ». (Descamps, 1980, P.111).

Georges Vignaux, pour sa part, distingue deux univers : « d'un côté un système, le linguistique, véhiculant des rapports de marques et qui, de ce fait, s'épuise en désignations, en langage dits spécialisés, de l'autre, des politiques langagières, tantôt occasionnelles, tantôt continues nommées à l'occasion, jargons, argots, langues d'usages ». (Vignaux, 1981: P.91).

De par ces définitions, il est facile de détenir ce qu'est une langue spécialisée. En effet, trois catégories d'attributs d'une langue spécialisées s'observent en pratique :

Une langue spécialisée peut être caractérisée par l'emploi d'un vocabulaire au sens restreint appelé communément ésotérique. C'est le cas, par exemple, en médecine : un spécialiste en la matière parlera de taux glycémique dans le sang, là où un non-initié devra comprendre et saisir tout simplement le diabète.

Une langue spécialisée peut être caractérisée par des tournures particulières. C'est le cas, par exemple, d'un contrat.

La structure de la syntaxe de la langue juridique diffère pour ne pas dire totalement de la langue usuelle. Il n'est pas rare en effet, de trouver le sujet par exemple en débit de paragraphe puis vient le verbe correspondant audit sujet quatre ou cinq lignes plus bas, et entre les deux, un espace composé de toute une série d'incises.

Une langue spécialisée peut être caractérisée par des notions qui font souvent engendrer un frein pour l'apprenant à comprendre et pour le traducteur à traduire.

C'est le cas, par exemple, d'une technologie de pointe. Bien entendu, dans ce travail, la rédaction technique répond essentiellement à la deuxième et à la troisième explication de la langue spécialisée, c'est-à-dire aux tournures particulières faisant à la phraséologie et aux notions suggérant le domaine de la terminologie par excellence.

Il se trouve ainsi amené à se reporter à la réflexion d'Alain Charnier lors des actes du séminaire de Bruxelles où il est permis de lire : « la rédaction technique, appelée aussi communication technique, consiste à transmettre par écrit une information claire, précise et exploitable sur un produit ou un service. Elle informe le lecteur sur le fonctionnement et l'utilisation au produit » (Charnier 1997.)

Pour Vanhule Sabine révèle que « la rédaction technique est destinée avant tout à informer ou à instruire à propos de produits et de processus de fabrication, de construction, de transformation (Sabine, 1997.)

En effet, les deux auteurs à savoir Alain Charnier et Vanhule Sabine se rejoignent quant au champ de la rédaction technique. Il est à comprendre, de surcroît, que cette dernière implique une manière, une procédure d'informer et d'instruire sur un objet ou une chose. Cela prouve que la rédaction technique effectue une opération rédactionnelle qui sert à expliciter un objet, une chose ou une idée que la lecture ignore, ne connaît pas. Pour mener à bien un message, la rédaction technique doit emprunter l'itinéraire de la clarté, de la concision, de la précision.

La tâche de l'écriture devient par voie de conséquence une clé de voûte dans la sphère de la dite rédaction technique. Parallèlement, Jean-Paul Bardez s'énonce encore plus sur l'intérêt incontournable de la rédaction technique en disant que « le rédacteur technique est un spécialiste de communication : par essence, il peut donc s'adapter aux divers domaines techniques » (Bardez, 2002 : P.38)

Il est à comprendre par ricochet que la rédaction technique devient en effet, une pierre angulaire pour une communication. Or la traduction est d'abord une communication dans laquelle il est judicieux de s'adapter aux différents domaines techniques associés aux documents scientifiques, publicitaires ainsi qu'aux manuels d'installation ou fiches de maintenance, etc. il est patent que ces types de documents relèvent du sens du mot « technique ».

Donc d'une communication technique douée d'une écriture propre à un domaine particulier de l'activité ou de la connaissance. Il s'agit donc d'un processus linéaire qu'il est possible de le schématiser ainsi :

Rédaction ----- technique ----- spécialisée.

Il est à remarquer donc que la rédaction doit être technique synonyme de spécialité, d'où une rédaction spécialisée. Il est permis de parler à ce niveau alors, de « spécialité ». Ce qui fait que la rédaction technique fait partie d'une langue spécialisée. Elle est même son sceau linguistique mettant en relief l'aspect terminologique et phraséologique.

Ce qui ressemble peu ou prou à la définition proposée pour l'encyclopédie française que « la rédaction technique est une manière de l'écriture spécialisée et structurée. » (Dictionnaire encyclopédique 2010.)

## 7. Constat universel

S'il est à combiner les données citées dans les définitions aussi bien des dictionnaires que des linguistes, vis-à-vis de l'expression « rédaction technique », il semble possible d'en avancer quelques repères qui permettent de jauger peu ou prou l'univers de la rédaction technique, axe central de ce travail.

En partant de l'hypothèse de Détrine et Sibot à savoir « deux langues ne sont jamais suffisamment semblables pour être considérées comme représentant la même réalité sociale et la réalité est construite à partir des habitudes langagières du groupe » (Detrine C. et Sibot 2001 :P. 138) va donner à réfléchir sur l'importance des discours empruntés à la rédaction technique. Ce genre de réflexion pourrait déboucher sur les différentes considérations de ce dernier tant au niveau théorique qu'au niveau pratique :

Comment assurer une juste compréhension des messages ?

En se posant la question en ces termes, il revient de s'interroger sur l'impact économique et social de la rédaction vis-à-vis des textes dits techniques. Aujourd'hui, la scène mondiale est bien différente, il y a des années durant. Elle s'est drapée d'un nouveau mécanisme particulièrement dans l'espace du travail :

Des écrits, comme des rapports de service, des manuels, etc. constituent aujourd'hui des bibliothèques entières. De l'aide en ligne sur les PC au plan de soins, du procès-verbal à la note de service, du devis au mode l'emploi, ces documents se sont multipliés.

Dans l'entreprise, le cadre passe plus de temps à les rédiger et à les lire qu'à toute autre occupation, et partout, leur production représente une part croissante du chiffre d'affaires.

Car le monde dans lequel s'inscrit la problématique de la rédaction technique est nouveau. Ces mutations économiques et sociales se produisent à un moment où l'écriture connaît une véritable révolution. Il est dit révolution, car cette troisième mutation est encore plus importante.

L'écriture est devenue un langage de l'espace telle la publicité, les dénominations des lieux, etc. elle est mise en relief par un langage actualisé dans l'enseignement comme à titre d'illustration l'apprentissage des langues étrangères.

Il est à saisir donc que cette évolution va dans un sens très clair à savoir l'autonomisation de l'écrit. Selon, toujours, Daniel Blampain, « il conviendrait dès lors de parler plutôt d'usages techniques de la langue

usuelle qui prennent en ligne de compte la relation destinataire – destinataire». (Blampain, 2000 : P.189.).

L'écriture signifie, ainsi, un lien étroit avec la dimension textuelle. La raison pour laquelle ces innovations irriguent l'univers de l'écriture tout entier ; elles se manifestent particulièrement dans le domaine technique d'où rédaction technique.

Aujourd'hui encore, lorsqu'il est question d'écrit technique ou scientifique, c'est l'enseignement des langues étrangères qui semble retenir l'attention des pédagogues. Car l'heure n'est plus seulement celle du savoir lire, mais aussi celle du savoir écrire.

Enfin, il faut voir qu'à l'heure actuelle, écrire c'est aussi tracer le schéma, établir le diagramme, dessiner l'icône, etc. susciter la confiance en une langue qui ne peut plus se contenter de dire les choses, mais d'écrire bien et clair les choses, faire désirer l'image d'une entreprise où il est affaire d'écrit autant que produit.

### **8. Constat particulier**

Pour avoir parcouru les définitions aussi bien des dictionnaires que des linguistiques, il semble se rapprocher de plusieurs idées qui parcourent l'espace de la rédaction technique : nature et enjeux, besoins et pratiques.

Après cette consultation définitoire, il n'ya pas à se mettre au diapason d'une idée vague ; au contraire à connaître beaucoup mieux l'étendue du domaine de la rédaction technique. Le produit de la rédaction technique, en l'occurrence le texte, a une nature : il est d'abord un discours spécialisé. Il permet au lecteur une saisie claire, simple pour une compréhension du message linguistique. Il a un caractère spatial, visible, dont la disposition simultanée permet une saisie de lisibilité qui vient ajouter au texte un point d'appui pour une compréhension quasi-totale du message écrit.

En effet, la rédaction technique, sachant de quoi elle est capable, peut bien être la clé de voûte d'une pratique, d'un usage linguistique dans un texte spécialisé : le caractère discursif dans, par exemple le cas des

rapports, textes scientifiques, techniques ou s'il s'agit de catalogues, mode d'emploi, etc. devient par excellence l'objet d'investigation de la rédaction dite technique. Car c'est bien l'espace du discours d'un texte spécialisé qui déterminera le degré de lisibilité et de compréhension de celui-ci, donc d'une langue spécialisée.

Il est donc pertinent que la rédaction technique se mêle davantage à un objet d'étude portant en égale mesure sur la nature du texte et son aspect discussif en question.

Ainsi, un discours spécialisé laisse supposer sans doute aucun une pratique langagière mettant en relief une référence technique d'une langue drapée d'une terminologie et une phraséologie au domaine en question. D'ailleurs, pour Jean-Louis Sourieux et Pierre Lerat « le langage du droit, de l'économie ou autres scientifiques, etc. est un langage technique ». (Sourieux et Lerat, 1975 : P.35.)

Il est à souligner donc que cette organisation discussive spécialisée vise une communication dans un domaine particulier. Ainsi lorsqu'il s'agit de pratique langagière, cela suppose un discours. Or, il ya plusieurs discours: religieux, politique, scientifique, publicitaire, etc. Donc le terme discours est souvent associé à une rédaction typique c'est -à-dire à une forme de langage dirigée dans un but précis : informer- inciter- instruire-ordonner.

Autrement dit, l'expression « pratique langagière » devra être ici comprise non seulement comme un type d'énoncé mais également et surtout comme une rédaction particulière appelée « technique ». D'ailleurs, ce n'est pas la même rédaction qui est mise en œuvre, par exemple, dans une revue scientifique, un article de journal ou un texte à caractère économique. Ceci rejoint donc un ensemble discursif particulier, où il se trouve des éléments linguistiques particuliers et spécifiques qui singularisent chaque domaine par quelques traits terminologiques et phraséologiques pour le constituer comme langue spécialisée.

Par ricochet, il est à comprendre que le côté discursif des textes, dits spécialisés fait l'objet de l'analyse du discours ; les données offertes par

cette discipline étant valorisées aussi dans l'enseignement de la rédaction technique.

En partant de ce principe, la rédaction technique semble conditionner en grande partie la formation linguistique spécialisée des apprenants. Cela suppose une disposition à une certaine expertise dans le domaine en question : le savoir dire rédactionnel.

Ceci dit que l'enjeu du texte spécialisé côtoie la qualité du discours spécialisé pour garantir sa survie. Il est à saisir implicitement, semble-t-il, que la rédaction technique est devenue un enjeu de survie pour la qualité d'un texte spécialisé. N'est-il pas une aubaine de prendre en ligne de compte cette pratique langagière comme une stratégie dans le cadre d'un apprentissage d'une langue spécialisée ? En se référant à la définition de J. Paul Bardez dans laquelle il précise que « le rédacteur est avant tout un spécialiste de la communication ». (Bardez, Op cit.).

Il semble intéressant de rappeler d'abord la formation de la stratégie de communication. Dans sa formalisation, la stratégie de communication est la résultante de l'application stricte de trois crédos :

- Renseigner tous les items.
- Etre concis et précis dans la rédaction de chacun d'eux.
- La cohérence est l'autre qualité d'une stratégie de communication.

En effet, tout doit concourir afin que le produit ou le discours du texte spécialisé soient perçus d'une manière qui fasse sens, qui capitalise sur une perception compétitive répondant à l'attente de la part du destinataire.

Toute dispersion dans le message est synonyme de fatalité et par voie de conséquence, la communication demeurera vaine.

Cependant, pour établir une stratégie de communication, il est impératif de cibler certains points clés pour concevoir et élaborer la stratégie de communication qui consiste à apporter des réponses concrètes à quelques questions simples et primordiales :

Le questionnement qui précède toute stratégie de communication est le suivant : Quoi ?, de qui ?, comment ?

Face à ce canevas, le rédacteur technique devient un pédagogue. Pour le grand public, il transforme la documentation technique en un langage structuré, clair, précis et surtout pertinent au regard du public concerné c'est-à-dire le destinataire. Il explicite et clarifie les principes du fonctionnement du produit lequel peut être un appareil, une machine et ce par la voie d'une rédaction afin de préconiser son usage. La raison pour laquelle, le rédacteur doit toujours partir du principe que l'utilisateur ou le lecteur ne sait rien du produit.

Quelle voie emprunte-t-il ? Puisque toute communication a pour but la transmission d'un message, une voie exclusivement pratique ou pragmatique s'impose : en tant que spécialiste de communication, le rédacteur technique doit impliquer certains éléments pour mener à bien sa communication tant au niveau des besoins qu'au niveau des pratiques. En ce sens, la rédaction technique doit prendre en ligne de compte son destinataire.

### **9. Actants traductologiques**

De par notre humble expérience en matière de traduction, nous avons goûté en filigrane le fond et la forme de l'acte d'écriture via des documents à géométrie variable. Nous nous sommes alors sentis incliner vers cet espace scriptural comme nouveau parangon d'une nouvelle étape d'instance d'orientation traductologique, quitte à ce que nous considérions la traduction comme une langue loin d'être tout simplement une opération traductionnelle. A ce stade, notre perspective traductologique voulait dégager la nouvelle dénomination de cette langue en pareille matière car elle est à la fois une langue pour elle-même et une langue pour toutes les autres, c'est une langue pour tous les types de texte et toutes les langues confondues : Tralangue. Son axiome majeur sera un bain linguistique à caractère terminologique nécessaire par adjonction à une mise à bon escient de son usage en vue de produire un sens à un signe (Mot) en cas de défaillance terminologique lors d'une opération de traduction.

Ce travail portant sur l'écriture nous a permis d'arriver à retracer un véritable acteur de la tralangue, car il se perdait plutôt sur les traces du sujet

co-auteur. Or le même sujet produit un texte avec sa forme et son fond d'une langue vers une autre en empruntant une pratique qui a toujours un accompagnement avec la réflexion sur la langue, sur son usage ; en un mot sur son propre sens.

N'est-ce pas une place idoine qui mérite amplement un nouveau statut ? Raison pour laquelle nous étions amenés à endosser le sujet de la tralange la dénomination de Trauteur.

Sa noble mission est donc d'être le Maître incontesté de sa production traductionnelle et de porter ses soins attentifs sur l'éthique et la déontologie de la pratique en la matière. Dans cette perspective, nous pouvons éventuellement considérer que le Trauteur prend la responsabilité des textes qu'il produit en agissant nécessairement de la même manière que les auteurs (écrivains) et par voie de conséquence, il aurait un type de lecteur en la personne du futur apprenti trauteur que nous tentons de l'appeler le tralecteur. Tout en optant pour une opération de traduction, le trauteur se voit dans l'obligation de lire le dit de l'écrit afin de détecter le vouloir dire du signe linguistique dans l'espace textuel de l'Etranger. Autrement dit, il est condamné à fouiner sans retenue dans le texte ce qui matérialise nécessairement le propre du sens, c'est-à-dire l'essentiel de l'acte d'interprétation pour mener à bon escient sa mission *sui generis*, à savoir l'opération de traduction. Par le truchement de cet acte de lecture, nous avons pu constater que le trauteur change de statut pour devenir *ipso facto* un tralecteur.

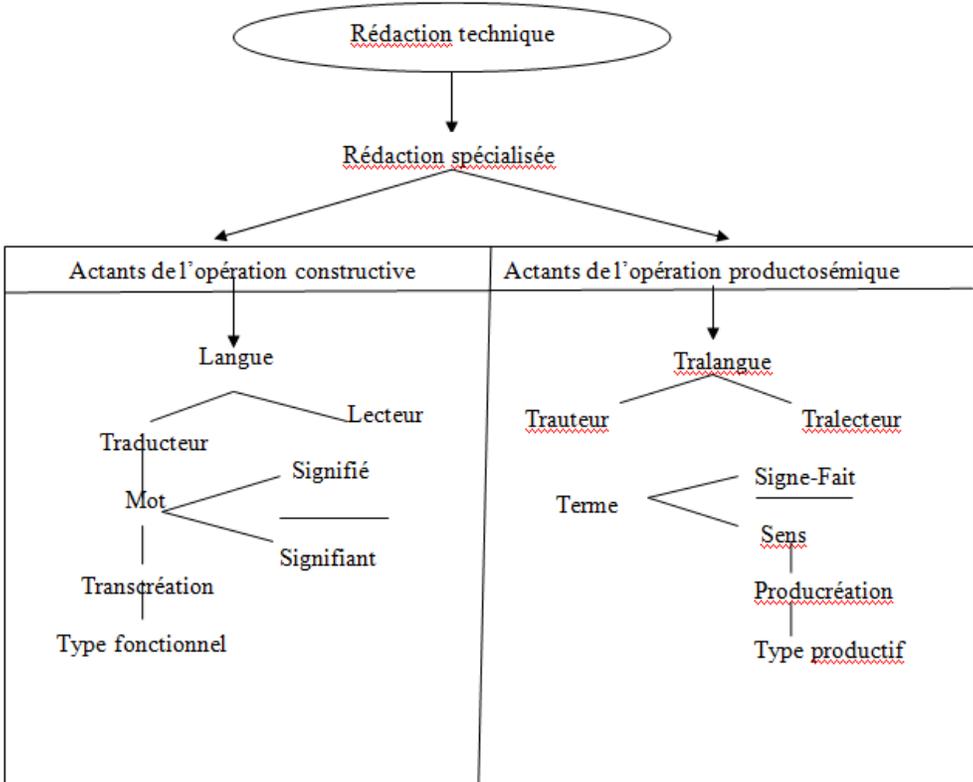
A cet égard, nous déterminons que le texte produit en fin d'opération de traduction est une prise de conscience sur l'écrit construit du texte source pour la reconnaissance du message du texte cible produit. Donc il s'agit d'une rédaction technique qui prend en charge toute une pratique dynamique de l'écrit comme une instance prépondérante de la part du trauteur, une fois appelé à effectuer une opération de traduction. D'ailleurs dans ce sens, Jean-René Ladmiral déclare dans son article intitulé *La traduction : entre la linguistique et l'esthétique littéraire*, que « traduire, c'est écrire un peu (...) c'est un travail d'écriture ou parole, au sein de la

langue cible, où il s'agit de faire advenir grâce aux moyens qui lui sont propres une œuvre jusqu'alors étrangère et qui dès lors s'y trouvera accueillie. C'est pourquoi je préfère parler de texte (œuvre) et d'écriture en traduction autant... » (Ladmiral 2011 : 50).

### **10. Clarification sur le paragon de la rédaction technique**

Après la circonscription des définitions (de dictionnaires et linguistiques) de l'expression « rédaction technique », certaines de ses caractéristiques se dévoilent : Pour qu'un document soit qualifié de « bon document » dans une situation de communication donnée, il doit être à la fois : lisible et intelligible. Le caractère « lisible » d'un document dépend surtout de ses aspects visuels et linguistiques, c'est-à-dire la forme textuelle et les tournures phraséologiques et l'usage terminologique ; son caractère intelligible découle principalement de ses aspects : informatif, c'est-à-dire le type de texte (incitatif, argumentatif, explicatif, etc.) et rédactionnel, c'est-à-dire le type de discours (discours spécialisé par le biais d'une rédaction technique). La qualité globale d'un document technique ou scientifique doit donc être évaluée selon ces aspects de la tâche rédactionnelle. Chacun de ces aspects joue un rôle majeur et précis dans la compréhension du message qui sera reçu par le public cible. Ces aspects influent directement sur la qualité de l'échange qu'instaure la rédaction technique avec une situation de communication donnée. Le tableau synoptique qui suit explique la pensée traductologique conformément à une éventuelle conception épistémique dans un domaine spécialisé destiné à l'opération constructive et productive terminologique en tant que vecteur et maillon fort de l'aspect linguistique au profit d'une opération traductionnelle. Nous allons tenter de schématiser ce cheminement à travers le réseau réflexif suivant :

**Table N°1. Tableau synoptique représentant le réseau constructif et productif avec ses actants respectifs dans un canevas traductologique**



En effet, ce réseau réflexif traductologique reste à l'état empirique par sa profondeur sémantique et son statut de recherche en la matière. Il comporte des éléments de système procréatif. Il cherche éventuellement à retrouver l'itinéraire d'un chemin qui relance une pratique destinée à résoudre les écueils éventuels en cas d'intraduisibilité en domaines spécialisés qui embrassent l'abysse du savoir du cadre terminologique. Raison pour laquelle il est indispensable de systématiser et de comprendre les principes théoriques de la dite traductologie et de s'approprier les procédés pratiques entièrement réfléchis afin d'avancer à dose homéopathique, et par voie de conséquence, on se trouve en contiguïté dimensionnelle scientifique. Dans ce qui suit, nous proposons certains paramètres qui font l'apanage d'une illustration de comment peut-on

produire, notamment en discours spécialisé (juridique, économique, etc.) un signe-fait endossé d'une charge sémantique, déjà étudié lors d'un colloque international de l'université de Vilnius.

### **11. Ingrédients de production de sens**

Pseudo-translation : cette variante de traduction a le contrat de vulgariser le sens d'un mot difficile à saisir voire intraduisible en langue cible. C'est une technique de traduction paraphrasante ou explicative notamment dans certains types de textes dans lesquels la fonction informative domine : cas des textes juridiques. Toutefois, cette technique se voit drapée quasiment d'une tendance qui occasionne une traduction dépourvue de qualité et par voie de conséquence succombe à ce procédé étant d'abord une pseudo-translation qui résout le problème sémantique d'un mot difficilement accessible chez le lectorat. Liée étroitement à notre étude, cette pseudo-translation devient, par excellence, le maillon fort du point de départ de notre stratégie productosémique avec laquelle nous allons ultérieurement procéder à un canevas qui permettrait de lancer le parcours de la production d'un mot doué de sens dans le cas des realia en langue arabe pour le besoin d'une langue cible : cas du français.

Conceptualisation : la conceptualisation est un facteur humain. Elle établit un acte de mise en mots : production de concepts par le truchement de la pensée. En l'espèce, le terme est un produit. Il est le produit d'un cheminement pensif et d'analyse mené par la pertinence linguistique du trauteur. Ce qui rend le mot un signe-fait et non pas un signifiant déjà construit. Ainsi chaque concept a une structuration, une formation bien définie en tant que produit d'une réalité. La conceptualisation devient par conséquent un élément fondamental de la genèse d'un concept déjà marqué par sa forme linguistique et son appartenance identitaire. Elle donne naissance à un produit taxé d'une idée comme référence à une propre culture chargée d'une sémantique qui reconnaît la catégorie particulière du produit. A cette fin, la conceptualisation est donc considérée comme la pierre angulaire dans le processus de la production du sens voire du langage.

Forme mnémotechnique : ce procédé vient succéder à la phase de la conceptualisation une fois le mot est produit. Le trauteur doit adapter un produit qui favorise l'attention et la concentration de l'apprenant étranger. D'une manière générale, le produit doit être un code facile à déchiffrer par son bagage cognitif. Donc il est nécessaire de produire une graphie littérale qui crée, entre le concept produit et sa couverture sémantique, un lien entre le nouveau sens et la compétence personnelle du lecteur. Autrement dit, le trauteur est tenu d'adjoindre des graphies linguistiques pour former le mot et par là-même faire appel au bagage cognitif du lecteur pour lui faciliter la saisie du terme produit. Cette biocénose devient par conséquent un indice efficace pour l'acquisition du sens du nouveau concept produit. Traphonie : comme dernier facteur du processus d'acquisition de sens, la traphonie consiste à guider le trauteur pour trouver le genre idoine du mot produit, car le passage de la langue arabe à la langue française peut provoquer une interférence de genre : féminin/masculin et inversement. Pour pouvoir accéder à une bonne production terminologique et éviter à tout prix la confusion du genre qui peut entraîner éventuellement un contresens ou un non-sens, la traphonie autorise le trauteur de parler beaucoup plus de prononciation à deux niveaux distincts : l'émission par la phonation et la réception par l'audition liées conjointement à la forme mnémotechnique en qualité de taxonomie d'acquisition de sens inhérent au mot produit et choisir par conséquent le genre du prédicat dominant dans l'action productosémique. (Said-Belarbi 2021 :103).

## **12. Conclusion**

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'explicitation reste toujours un sujet controversé en traductologie. Les spécialistes en la matière ne sauraient y renoncer car la traductologie demeure et demeurera un terrain fécond quant à son estimation de connaissances vis-à-vis des langues en général, et des domaines spécialisés en particulier. En l'espèce, le débat est large et offre un vaste domaine constituant une ouverture vers une question dont la teneur suit :

« Peut-on faire de la traduction ou de la traductologie ? »

### 13. Bibliographie

- Bardez Jean-Paul, 2002, Les compétences du rédacteur technique, in revue technostyle, vol. 18. N° 38.
- Blampain Daniel, 2000, La rédaction technique : synthèse du séminaire, acte du séminaire de Bruxelles, Editions Duculot ; P.189.
- Bocquet, Claude. 2008. *La traduction juridique ; fondement et méthode*. Collection Traducto. Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-5928-3. 122 p. 15.
- Cassin. B. Entretien transcrit avec la collaboration d'Emeline Durant, disponible sur : <http://www.academia.edu>, Entretien\_avec\_Barbarin Cassin, (Consulté le 25 Mai 2022).
- Charnier Alain, 1997, La rédaction technique : Expertise, Métier, Formation, in actes du séminaire de Bruxelles, des 24 et 25 novembre.
- Delisle Jean 1980. L'analyse du discours comme méthode de traduction, Edition de l'université d'Ottawa, Canada, P.14.
- Detrinc C. et Sibot P. 2001, Termes et Concepts sur l'analyse du discours : une approche prasémantique, Paris, P. 138.
- Durieux Christine 1988. Fondement Didactique de la traduction technique, Collection traductologique, n°3, Didier Erudition, Sorbonne, Paris.P.23.
- Jullien, F. 2018. Traduire, conférence youtube, cours méthodiques et populaires de philosophie, 4 avril, Bibliothèque nationale, disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?V=\\_5N7hyMmmQk](https://www.youtube.com/watch?V=_5N7hyMmmQk)(consulté le 02 juin 2022)
- Ladmiral, Jean- René 2011, La traduction : entre la linguistique et l'esthétique littéraire, université de Paris X Nanterre, P.50.
- Larminaux, Caroline 2011. Traduction adaptation du discours publicitaire : analyse comparée des sites internet du groupe Danone versions pour la France et pour l'Espagne, AFF Anales de Filología Francesa, n. ° 19.
- Larousse 2010, Dictionnaire de français, le grand Larousse encyclopédique.
- Rastier, F. 2003. De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie, Texto ! Juin-sept., disponible sur [http://www.revue-texto.net/inedits/Rastier\\_sémiotique-ontologie](http://www.revue-texto.net/inedits/Rastier_sémiotique-ontologie) Html, (consulté le 06 juin 2022).

- Robert 2010, Dictionnaire de français Le grand Robert.
- Sourieux Jean Louis et Lerat Pierre, 1975. Le langage du droit, Paris, Puf, P.35.
- Vanhule Sabine, 1997, La rédaction technique in actes du séminaire de Bruxelles, des 24 et 25 novembre.
- Vignaux Georges, 1981, Enoncer, argumenter : opérations de discours, logiques de discours, langue française N. 50, P.91.